

POSTE DE DIRECTION AU SEIN DU DAC PARCOURS SANTE 93 SUD

POSTE PROPOSÉ

Directeur/trice Dispositif d'appui à la coordination en Seine St Denis situé 112 avenue du Général de Gaulle, 93110 Rosny sous-bois.

CONTRAT

CDI temps plein

Page | **CONTEXTE**

1

L'article 23 de la loi relative à l'Organisation et la Transformation du Système de Santé (Loi n° 2019 - 774 du 24 juillet 2019) crée les articles L.6327-1 suivants du code de la santé publique. Elle prévoit l'intégration, au sein de dispositifs d'appui à la coordination (DAC) unifiés, des plateformes territoriales d'appui à la coordination (PTA), des équipes MAIA et réseaux de santé et éventuellement des Centres Locaux d'information et de Coordination (CLIC).

Les DAC viennent en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des situations complexes liées notamment à des personnes cumulant diverses difficultés. Ils permettent d'apporter des réponses adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie ou l'âge de la personne, qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé.

Ils sont au service de tous les professionnels du territoire, tels que :

- Des professionnels de santé de ville, libéraux ou salariés
- Des personnels des établissements de santé publics, privés et HAD
- Des professionnels de l'ensemble du champ social et médico-social.

Les DAC peuvent également répondre aux demandes des personnes et de leurs aidants et ainsi faciliter leur parcours en apportant une réponse coordonnée à l'ensemble de leurs besoins.

Dans ce contexte, L'Association DAC Parcours Santé 93 sud (créée en octobre 2020) recherche pour son Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), un(e) Directeur(-trice). Ce dernier exerce ses missions par délégation du Conseil d'Administration et sous l'autorité du Bureau, notamment des Co-présidents. Il ou elle supervise et fédère les différentes actions portées par cette structure. Le Directeur (-trice) a pour mission de proposer, d'animer et de coordonner la politique de l'association et de l'ensemble des actions et activités qui en découlent.

MISSIONS PRINCIPALES

- **Participe à la vie statutaire de l'association ainsi qu'à l'élaboration de la politique associative :**
 - Participe à l'élaboration du projet associatif,
 - En assure la déclinaison opérationnelle en définissant et proposant des orientations stratégiques et des plans d'actions,
 - Propose à la gouvernance du DAC et à l'ARS une stratégie de déploiement du DAC, en veillant à ce que les services proposés par le DAC répondent toujours aux besoins des professionnels de la santé et du territoire, en menant un exercice prospectif sur le rôle et les missions du DAC au sein du territoire.
 - S'assure de la réalisation des objectifs fixés,
 - Prépare, en lien avec les membres du Bureau, notamment les co-Présidents, l'organisation des instances de gouvernance de l'association,
 - Participe aux réunions des instances de la gouvernance de l'association,
 - Rend compte au conseil d'administration de l'activité des services,
 - Sollicite les arbitrages de la gouvernance et de l'ARS,
 - Assure par délégation, la représentation extérieure de l'entité et est l'interlocuteur des partenaires financiers et opérationnels.

- **Propose et met en œuvre la stratégie définie par la gouvernance du DAC :**

✓ Pilotage stratégique et organisationnel :

- Pilote l'ensemble des missions du DAC 93 Sud tant sur la partie « coordination de parcours » que sur la partie « Animation de territoire » :
 - Conduit des projets tout en ayant une vision stratégique et en étant force de proposition,
 - Participe aux différents groupes de travail départemental ou régional,
 - Contribue aux réflexions régionales en lien avec les autres DAC et aux travaux de la Fédération des DAC de l'Ile-de-France.
- Suivi de l'activité :
 - Assure un suivi des activités par indicateurs (enquêtes ARS),
 - Développe tous dispositifs d'évaluation nécessaire au suivi des activités.
- Politique de communication et des partenariats :
 - Représente l'association et à fortiori le dispositif DAC auprès des différents partenaires et institutions, notamment la Direction Territoriale de l'Agence Régionale de Santé,

- Met en place une politique de communication auprès des partenaires afin de faire connaître et valoriser les actions du DAC.
- Stratégie d'évolution et d'innovation
 - Prospecte pour de nouveaux projets et leur financement,
 - Assure une veille sur les évolutions réglementaires des dispositifs, des politiques publiques et en identifie les perspectives pour la structure,
 - Favorise une démarche d'innovation organisationnelle et technique.
- ✓ Pilotage institutionnel :

Page |

3

- Gestion administrative, financière et comptable :
 - Exécute le budget du dispositif (1 466 100 € en 2023) dans le cadre des dispositions du CPOM.
 - Assurer la réalisation et le suivi des budgets, supervise la comptabilité générale, analytique et les finances du DAC en lien avec le Cabinet comptable, le Commissaire aux Comptes au Trésorier.
 - Prépare les budgets prévisionnels annuels avec les instances de l'Association et l'ARS,
 - Participe à la clôture de l'exercice N-1,
 - Rechercher des financements ou prestations complémentaires afin de répondre à de nouveaux projets ou activités,
 - Analyse et réalise des économies d'échelle,
 - Met en place un plan de contrôle de gestion.
- Management opérationnel et stratégique des équipes et gestion du dispositif
 - Manage les ressources humaines : Assure le pilotage du bon fonctionnement, de la performance globale et de la qualité des services d'appui du dispositif au travers la mise en place d'un management éthique et participatif auprès d'une équipe de 23 ETP (IDE, Psychologue, éducateur spécialisé, travailleurs sociaux, assistantes de coordination, chargé de projet et chefferie de projet, Médecin gériatre, Responsable de la coordination, RAC, Administratif)
 - Elabore et met en œuvre la politique des ressources humaines (recrutement, procédure d'accueil, entretiens annuels d'évaluation, plan de formation, parcours de carrière, environnement de travail, engagement RSE, diversité, inclusion, démarche de QVT...),
 - Assure la gestion du dispositif dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Évaluation - Démarche Qualité :
 - S'inscrit dans une démarche d'amélioration continue/qualité,

- Met en place une politique risque : veille à la conformité des actions et à la sécurité des biens et des personnes.

COMPETENCES REQUISES

✓ Opérationnelles :

- Compétence dans le travail en partenariat et l'innovation organisationnelle,
- Bonne connaissance du secteur de la santé et du médico-social, maîtrise des enjeux et de l'environnement de du secteur : coordination des parcours de santé, lien ville-hôpital, promotion de l'autonomie,
- Excellentes compétences relationnelles et capacité à négocier,
- Être reconnu pour son management participatif, de proximité et d'équipe pluriprofessionnelle,
- Disposer de compétences organisationnelles et de gestion (administrative et budgétaire) et rédactionnelles,
- Expérience du monde associatif,
- Être en mesure de promouvoir et conduire des projets tout en ayant une vision stratégique et en étant force de proposition,
- Expérience de l'encadrement et du montage de projet afin de gérer au mieux les moyens humains disponibles et impulser une dynamique de travail en réseau autour d'un projet.

✓ Relationnelles :

- Faire preuve de leadership
- Très bon sens relationnel
- Capacité d'analyse
- Réactivité et capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation et de rigueur
- Autonomie et capacités d'initiatives
- Disponibilité

FORMATIONS ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- ✓ Master 2 en gestion, organisation, management, santé publique...
- ✓ Expérience professionnelle significative dans la gestion de dispositifs de santé
- ✓ Permis B obligatoire : déplacements réguliers sur le 93 mais aussi en l'Île-de-France

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

- Co-Présidents

CONDITIONS ET MODALITES DE TRAVAIL

- Poste CDI à temps plein, du lundi au vendredi
- Forfait jour cadre
- Véhicule de service
- Mutuelle d'entreprise
- Carte restaurant
- Rémunération selon expérience (55 000 € à 75 000 € / an) - Statut cadre
- Déplacements Permis B exigé

PERSONNE À CONTACTER

Mme TINE Cécile _ cecile.tine@dac93sud.fr